UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

~~~*~~~

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

~~~*~~~

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

~~~*~~~

RAPPORT DE FIN DE STAGE

SUJET :

INFLUENCE PSYCHOLOGIQUE DE L'ECOUTE DES CAS DE VIOL SUR LA RELATION PARENT-ENFANT : CAS DES AGENTS DE POLICE DE l'OCPM DE COTONOU

Réalisé par :
Andréa E. KOUKOU

Sous la direction de :
Dr Ornheilia ZOUNON
Enseignant-chercheur
(FASHS-UAC)

MEMBRES DU JURY

Président : Dr (MA) Michel MEHINTO

Rapporteur : Dr (MC) Ornheilia ZOUNON

Examinateur : Dr Anselme TCHANSI

Mention : Très bien

Soutenu le 17 Octobre 2023
~~~

DEDICACES

A

mon père KOUKOU Eké Félicien

ma mère DJOSSOU YOVOGA Joséphine

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à toutes les personnes qui, nous ont aidée à l'accomplissement de ce travail. Nous leur savons gré de leur collaboration, leur disponibilité et leur confiance renouvelée.

Nous voulons citer :

- Dr ZOUNON Ornheilia, notre tutrice de stage, Enseignant Chercheur à l'UAC et Chef Département du DP pour leur disponibilité, soutien, conseil, dévouement et la patience dont elle a fait preuve dans le but de la rédaction de notre mémoire malgré leur agenda chargé.
- Mme CHABI Ismathou, Directrice de l'OCPM pour nous avoir permis de faire nos recherches dans leur structure.
- Professeur de CHACUS Sylvie, Enseignant Chercheur au DP.
- Dr MEHINTO Michel, Enseignant Chercheur au DP.
- Dr OGNIN Modeste, Enseignant du DP.
- Les enseignants du département de psychologie pour les connaissances qu'ils nous ont transmises.
- Les psychologues intervenant à l'OCPM.
- Mr HOVOZOUNKOU Jérémie pour leur encouragement.
- Nos frères et sœurs Estelle, Ozias, Pélagie, Ronel, Eliana et Gildas pour leurs soutiens et encouragements.
- Nos collègues de l'OCPM.
- Tout le personnel civil et policier de l'OCPM.
- Tous nos amis qui de prêt ou de loin nous ont soutenus.

SOMMAIRE

DEDICACES **2**
REMERCIEMENTS **3**
SOMMAIRE **4**
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES **5**
LISTE DES TABLEAUX **6**
RESUME **7**
ABSTRACT **7**
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE **10**
CHAPITRE 2 : PRESENTATION DES RESULTATS, ANALYSES ET DISCUSSION **19**
CONCLUSION **37**
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES **39**
ANNEXES **40**
TABLES DES MATIERES **44**

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

OCPM : Office Centrale de Protection des Mineurs de la Famille et de la Répression de la Traite des Êtres Humains

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

VBG : Violence Basée sur le Genre

DP : Département de Psychologie

FASHS : Faculté des Sciences Humaines et Sociales

UAC : Université d'Abomey-Calavi

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Répartition des sujets enquêtés en fonction du sexe 19
Tableau II : Répartition des agents selon la situation matrimoniale 20
Tableau III : Répartition des agents suivant leur ancienneté 20
Tableau IV : Répartition des agents selon l'âge 21
Tableau V : Répartition des agents suivant le nombre d'enfant à leur charge 21
Tableau VI : Répartition des agents selon l'ethnie 22
Tableau VII : Répartition selon la religion 22
Tableau VIII : Répartition suivant leur niveau d'instruction 23
Tableau IX : Avis des agents sur l'écoute des cas 23
Tableau X : Influence sur la manière de penser des agents 24
Tableau XI : Changement sur le comportement 25
Tableau XII : Perception sur le contrôle des enfants 26
Tableau XIII : Perception sur le contrôle des enfants 27
Tableau XIV : La nécessité de la relation parent-enfant 28
Tableau XV : les facteurs dont dépendent la relation parent 28
Tableau XVI : L'éducation des enfants 29
Tableau XVII : Temps de discussion dur l'éducation sexuelle 29
Tableau XVIII : Facteurs influençant la relation parent-enfant et l'éducation des enfants 30
Tableau XIX : stratégie pour améliorer la qualité de la relation parent-enfant 31

RESUME

La gestion des cas de viol fait intervenir des professionnels de différents domaines dont les agents de police, qui peuvent faire face à des situations traumatisantes en écoutant le récit des victimes de viol. Nous nous sommes intéressés à l'Influence psychologique de l'écoute des cas de viol sur la relation parent-enfant : cas des agents de police de l'OCPM de Cotonou. Afin de bien mener notre recherche, nous avons adopté une démarche mixte en nous appuyant sur le questionnaire et le guide d'entretien auprès de vingt-trois personnes employées de l'Office. Les résultats nous ont permis de dire que l'écoute des cas de viol poussent les agents de police à exercer un contrôle sur leurs enfants, ainsi qu'à disposer d'un temps de discussion sur l'éducation sexuelle afin d'améliorer la qualité de la relation parent-enfant. Il est donc recommandé un programme de soutien et de formation destinés aux agents de l'Office Central de Protection des Mineurs, en mettant l'accent sur la sensibilisation et la communication sur des sujets sensibles tels que l'éducation sexuelle, pour renforcer la relation parent-enfant et favoriser un environnement familial sain.

Mots clés : Influence psychologique, viol, relation parent-enfant

ABSTRACT

Rape case management involves professionals from different fields including police officers, who deal with traumatic situations by listening to the stories of rape victims. We were interesed in the psychological influence of listen of rape cases on the education of children: the case of the police officers of the OCPM of Cotonou. In order to properly conduct our research, we adopted a mixed approach based on the questionnaire and the interview guide with twenty-three office staff. The results allowed us to say that listening to rape cases prompts police officers to exercise control over their children, as well as to have time to discuss sex education in order to improve the quality of the parent-child relationship. It is therefore recommended a support and training program for agents of Central Office for the protection of Minors, emphasizing awareness and communication on sensitive topics such as sex education to strengthen the parent relationship-child by promoting a healthy family environment.

Keywords : psychological influence, rape, parent-child relationship

INTRODUCTION

Au cœur de nos sociétés contemporaines, la protection des mineurs contre les violences sexuelles revêt une importance cruciale. Les agents de police, en tant qu'acteurs clés dans la gestion de ces affaires sensibles, se trouvent souvent en première ligne de l'intervention et de la réponse à de tels traumatismes. L'Office Central de Protection des Mineurs incarne cette responsabilité en se consacrant à la sauvegarde des droits et du bien-être des enfants victimes d'agressions sexuelles. L'interaction entre la sphère policière et les familles touchées par ces tragédies soulève des questionnements profonds quant à son impact sur la dynamique parent-enfant. Cette relation, qui joue un rôle fondamental dans le développement émotionnel et psychosocial des enfants, peut être profondément influencée par les interactions avec les forces de l'ordre lors de la gestion des cas de viol. Les travaux novateurs de chercheurs tels que Main (1990) dans le domaine de la théorie de l'attachement et Fergusson (2006) sur les effets à long terme des abus sexuels offrent des perspectives essentielles pour comprendre ce complexe dynamique. La théorie de l'attachement, développée par Main et ses collègues, met en évidence l'importance des premières relations parent-enfant dans la construction des schémas de sécurité émotionnelle. Les interactions de soutien, de confiance et d'affection avec les figures d'attachement primaires contribuent à la formation de modèles internes qui influencent la manière dont les individus perçoivent et interagissent avec leur environnement.

Les professionnels de la protection des enfants sont souvent exposés à des situations traumatisantes qui peuvent affecter leurs enfants et leurs familles. Les répercussions que le vécu des victimes des agressions sexuelles pourrait avoir sur leur vie personnelle et familiale ne sont pas négligeables. Comme l'a souligné Figley (1995), les travailleurs sociaux qui font face aux situations traumatiques, comme les violences sexuelles, peuvent souffrir de « stress secondaire » ou « trauma vicariant » qui se manifeste par des réactions émotionnelles, cognitives et comportementales similaires à celle des victimes ayant vécu le traumatisme directement. C'est une forme de stress pertinente pour les travailleurs sociaux qui traitent les cas de viol et sont peut-être exposés à des histoires bouleversantes, des détails perturbants et doivent aussi traiter avec les coupables potentiellement dangereux.

En outre, la gestion des cas de viol influence sur les relations familiales des travailleurs sociaux et leur capacité à remplir leurs rôles de parent. Comme l'a souligné Lambert et ses collègues (2010), « le travail social avec les enfants peut affecter négativement la capacité des travailleurs sociaux à assumer leurs rôles parentaux ». Les travailleurs sociaux peuvent se

sentir émotionnellement épuisés, stressés et déconnectés de leur famille, ce qui peut affecter leur capacité à être un parent présent, attentionné et d'assurer une bonne éducation pour leurs enfants. Si nous tenons compte de cet état de chose, il est important de savoir que la gestion des cas de viol dont s'occupent les agents de police de l'Office Centrale de Protection des Mineurs influence un tant soit peu leur vie personnelle et la vie familiale. Compte tenu des conséquences auxquelles sont exposés les travailleurs sociaux, les agents de police également peuvent être confrontés à des changements d'ordre comportemental, mental au sein de leur famille. Ayant une famille et des enfants à leur charge, ils ramènent leur vécu professionnel à leurs familles ce qui peut affecter la relation parent-enfant. C'est dans ce contexte que nous nous sommes intéressés à faire notre recherche sur le thème : **''Influence psychologique de l'écoute des cas de viol sur la relation parent-enfant : cas des agents de police de l'OCPM de Cotonou''**. La présente étude vise à approfondir notre compréhension des répercussions psychologiques de la gestion des cas de viol par les agents de police de l'Office Central de Protection des Mineurs sur la relation parent-enfant. Comme l'a souligné Baumeister (1991), « la famille est l'un des plus puissants facteurs qui influence sur la vie émotionnelle, sociale et cognitive de l'individu ». Il est donc nécessaire d'expliquer comment l'écoute du récit des cas des victimes influence sur la relation parent-enfant des agents de police. Notre recherche a pour objectifs spécifiques dans un premier temps, de montrer comment l'écoute des cas de viol amène les agents de police à exercer un contrôle sur leurs enfants. Dans un second temps, de montrer que l'écoute des cas de viol pousse les agents de police à disposer d'un temps de discussion sur l'éducation sexuelle pour améliorer la qualité de la relation parent-enfant. Le plan pour la recherche est structuré en deux étapes à savoir : le cadre méthodologique de la recherche et faire connaitre les résultats, l'analyse ainsi que la discussion.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Cette partie du document est destinée à énoncé la problématique, les objectifs et les hypothèses ainsi que l'approche méthodologique de la recherche.

1. CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

1.1. Clarification conceptuelle

1.1.1 Influence :

Selon le dictionnaire le ROBERT, l'influence vient du latin médiéval, **de influere** qui veut dire * couler dans *. C'est une action volontaire ou non sur quelqu'un.

En psychologie, l'influence consiste à œuvrer dans l'objectif de faire adopter un point de vue à une autre personne. L'influence opère une inflexion : celui qui aurait pensé ou agit autrement s'il n'était pas influencé se dirige dans le sens que souhaite l'influent de façon apparemment spontanée. (Dictionnaire de psychologie * Concept de psychologie*).

Selon J. March (2021), l'influence se reconnait à l'écart entre le comportement réel d'un individu au temps $t1$ et le comportement prévisible au temps $t0$.

Dans le cadre de notre recherche, l'influence psychologique désigne l'effet qu'une situation a psychologiquement sur une personne entrainant ainsi des conséquences négatives ou positives sur la vie de ce dernier.

1.1.2 Viol :

Selon le dictionnaire le ROBERT, c'est un acte par lequel une personne force une autre à avoir des relations sexuelles avec elle, par violence. C'est une violence que l'on fait à une personne sans consentement ou par la force, consistant en une pénétration sexuelle, vaginale, anale ou orale ou pénétration par la main ou un objet.

Selon l'OMS, le Viol est défini comme étant une pénétration par la force physique ou tout autre moyen de coercition de la vulve ou de l'anus, au moyen du pénis, d'autres parties du corps ou d'un objet, les tentatives de viol, les contacts sexuels non consentis et d'autres moyens de coercition sans contact physique.

Selon le code pénal 2018, Article **553**, le viol est tout acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte, menaces ou surprise. Dans le cadre de notre recherche, le viol est un abus de pouvoir, d'autorité sur quelqu'un contre son gré ou sa volonté afin d'aller à l'acte sexuel avec ce dernier. Ce qui peut entrainer des conséquences néfastes à long ou à court terme sur le psychisme, le physique de la victime. La victime dans ce contexte est un mineur.

1.1.2 Relation parent-enfant

La relation parent-enfant désigne le lien émotionnel, psychologique et interactif qui se forme entre un parent et un enfant dès les premiers stades de la vie. Elle englobe un éventail d'interactions émotionnelles, comportementales et sociales qui sont essentielles pour le développement optimal de l'enfant. Elle joue un rôle fondamental dans la construction de l'identité de l'enfant, dans l'acquisition de compétences sociales et dans la manière dont il perçoit et interagit avec le monde qui l'entoure. La qualité de la relation parent-enfant peut avoir un impact durable sur le bien-être émotionnel et psychologique de l'enfant à travers toutes les étapes de sa vie, influençant ses relations futures et sa capacité à gérer les défis de manière adaptée.

1.2 Revue de littérature

Dans cette rubrique, il est question de faire le point de nos recherches documentaires sur les effets du vécu du viol sur la vie personnelle des acteurs sociaux et les différents points abordés par d'autres auteurs. Pour mieux comprendre notre sujet, nous avons effectué des recherches sur l'internet, à la bibliothèque de l'UAC dans l'objectif de trouver des documents (mémoires, thèse, articles scientifiques) ayant abordé le champ de connaissance sur l'impact du vécu des victimes de viol sur l'éducation que donnent les acteurs sociaux à leurs enfants. Ce qui nous permet d'énumérer les points suivants :

Selon John Bowlby (1969) Psychanalyste et psychiatre britannique dans sa théorie de l'attachement, il met en évidence l'importance des premières relations parent-enfant dans le développement émotionnel et social. Il souligne que les interactions sécurisantes avec les figures d'attachement sont essentielles pour la formation de modèles internes de sécurité, qui influencent ensuite les relations futures, y compris la relation parent-enfant.

Mary Ainsworth (1978) Psychologue du développement identifie trois principaux types d'attachement : sécure, anxieux-ambivalent et évitant. Ses travaux ont montré comment les

modèles d'interaction parent-enfant façonnent la sécurité émotionnelle et la confiance dans les relations interpersonnelles.

Judith Main (1990) Psychologue clinicienne renommée a développé la méthode d'Entretien Clinique de l'Adulte pour explorer les expériences traumatiques de l'enfance. Ses recherches mettent en évidence comment les événements traumatisants, tels que les agressions sexuelles, peuvent influencer la dynamique des relations d'attachement à l'âge adulte.

Ronald Fergusson (2006) Épidémiologiste et chercheur en développement de l'enfant a mené des études longitudinales approfondies sur les effets des abus sexuels sur les mineurs. Ses travaux ont montré que les conséquences psychologiques des abus peuvent perdurer jusqu'à l'âge adulte, affectant la santé mentale et les relations interpersonnelles.

Bessel van der Kolk (2014) Psychiatre et pionnier dans l'étude du trauma a mis en évidence les mécanismes biologiques et neurologiques du trauma complexe. Ses recherches montrent comment les événements traumatiques peuvent affecter la régulation émotionnelle et l'attachement, influençant ainsi la relation parent-enfant.

David Finkelhor (1984) Sociologue et chercheur en victimologie a développé la théorie de la trajectoire de la victimisation. Il a examiné comment les abus sexuels sur les enfants peuvent affecter leur bien-être psychologique à court et à long terme, en soulignant les répercussions sur la relation parent-enfant.

Nadine Burke Harris (2014) Pédiatre et défenseur de la santé publique a mené des recherches sur les effets biologiques du stress toxique chez les enfants. Ses travaux mettent en évidence les liens entre les expériences traumatiques et les réponses biologiques, offrant ainsi des perspectives sur les interactions parent-enfant suite à des événements traumatiques.

Charles R. Figley (1995) Psychologue clinicien renommé est reconnu pour ses travaux sur le stress traumatique et le syndrome de stress post-traumatique. Ses recherches ont contribué à la compréhension des réactions émotionnelles et comportementales à la suite d'événements traumatisants, y compris les abus sexuels.

Caroline Miles (2018) Chercheuse en psychologie de la famille a étudié les expériences des familles impliquées dans des cas de violence sexuelle. Ses travaux offrent des informations pratiques sur les défis auxquels sont confrontés les parents et les enfants, ainsi que sur les stratégies de soutien efficaces.

Rebecca Campbell (2008) Sociologue spécialisée dans la violence sexuelle a examiné les interactions entre les victimes et le système judiciaire. Ses recherches apportent des perspectives sur la manière dont les interactions avec les agents de police peuvent influencer la dynamique parent-enfant et la réaction des familles à la suite d'agressions sexuelles.

1.3 Problématique

Le viol est un fléau qui sévit partout dans le monde entier et laisse des séquelles que ce soit à long terme ou à court terme sur la victime ainsi que ses proches. Pour punir les auteurs de ses actes des professionnels sont formés pour la bonne cause afin que les auteurs aient la sentence qu'ils méritent. Beaucoup d'études s'intéressent plus à ce que les victimes ressentent ou subissent comme traumatisme sans s'intéressés aux acteurs qui sont chargés de leurs protections. Ils peuvent subir des traumatismes semblables à celui des victimes. Il s'agit du stress traumatique secondaire qui fait référence au phénomène par lequel les individus deviennent traumatisés non par en vivant directement un évènement traumatique, mais en entendant parler d'un évènement traumatisant vécu par quelqu'un d'autre.

Les recherches antérieures ont mis en évidence les conséquences psychologiques néfastes auxquelles sont exposés les professionnels travaillant avec des victimes de viol. Ces conséquences incluent le stress post-traumatique, l'épuisement professionnel, l'anxiété, la dépression et les troubles du sommeil. Cependant, il existe encore peu d'études se concentrant spécifiquement sur les agents de police et l'impact de leur travail sur leur rôle parental.

Une première ligne de recherche s'est intéressée à l'effet du stress professionnel sur la vie familiale des agents de police. Ces travaux ont souligné les défis spécifiques auxquels sont confrontés ces professionnels en termes de gestion du stress et de conciliation entre leur vie professionnelle et leur vie familiale. Toutefois, l'impact spécifique de la gestion des cas de viol sur l'éducation des enfants des agents de police nécessite une exploration plus approfondie.

Une autre dimension à prendre en compte est l'effet indirect de la gestion des cas de viol sur les interactions parent-enfant. Les agents de police sont susceptibles de développer des mécanismes d'adaptation particuliers pour faire face aux situations traumatisantes auxquelles ils sont confrontés. Cela peut influencer leur style parental, leur disponibilité émotionnelle et leur capacité à répondre aux besoins émotionnels et éducatifs de leurs enfants.

En outre, la stigmatisation sociale et professionnelle liée à la nature du travail des agents de police dans le domaine de la protection des mineurs peut également avoir un impact sur leur bien-être familial. Les jugements et les préjugés de la société peuvent augmenter le stress et créer des tensions supplémentaires au sein de la famille.

Selon Figley (1995), le stress traumatique secondaire décrit les comportements et les émotions qui surviennent naturellement après avoir pris connaissance d'un événement traumatisant subi par autrui. Cet état de stress peut amener les professionnels de la protection des enfants à faire une projection sur eux même et sur leurs enfants. Les agents de police sont exposés de manière répétée à des histoires poignantes de souffrance et d'abus, ce qui peut engendrer des niveaux significatifs de stress professionnel, de fatigue compassionnelle et d'épuisement émotionnel.

Les interactions avec les agents de police pendant la gestion des cas de viol peuvent influencer de manière durable la relation parent-enfant.

Tous ces volets décrits plus haut sont quasi présents dans le contexte de l'éducation des enfants qui n'est pas une mince affaire pour les agents de police en étant en contact avec les victimes de viol. Ces derniers s'imaginant si c'était leurs enfants qui étaient victimes ou auteurs de viol, sont stressés pour ne pas faillir dans leur rôle de parent.

C'est pour lever l'équivoque sur cette situation que sont confrontés les agents de police que nous avons décidé de faire notre recherche sur l'influence psychologique de l'écoute des cas de viol sur la relation parent-enfant : cas des agents de police de l'OCPM de Cotonou afin de tenter d'apporter un éclaircissement sur cette situation.

1.4 Objectifs de l'expérimentation

1.4.1 Objectif général

Ce travail vise à expliquer comment l'écoute du récit des cas de viol influence sur la relation parent-enfant des agents de police de l'OCPM.

1.4.2 Objectifs spécifiques de la recherche

1- Montrer que l'écoute du récit dans les cas de viol pousse les agents de police à exercer un contrôle sur leurs enfants ;

2- Montrer que l'écoute des cas de viol amène les agents de police à dispose d'un temps de discussion sur l'éducation sexuelle pour améliorer la qualité de la relation parent-enfant.

1.5 Hypothèses de la recherche

1.5.1 Hypothèse générale

L'écoute du récit dans les cas de viol est susceptible d'influencer sur la relation parent-enfant chez les agents de police de l'OCPM.

1.5.2 Hypothèses spécifiques

1- L'écoute du récit dans les cas de viol amène les agents de police à exercer un contrôle sur leurs enfants ;

2- L'écoute des cas de viol pousse les agents de police à disposer d'un temps de discussion sur l'éducation sexuelle afin d'améliorer la qualité de la relation parent-enfant.

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Compte tenu de l'objectif de recherche qu'est d'expliquer comment l'écoute du récit dans les cas de viol influence sur la relation parent-enfant : cas des agents de police de l'OCPM de Cotonou, nous avons opté pour une méthode mixte à la fois qualitative et quantitative. Il s'agit d'une part d'expliquer que le récit des cas de viol amène les agents de police à exercer un contrôle sur leurs enfants et d'autre part de montrer que les agents de police disposent d'un temps de discussion sur l'éducation sexuelle pour améliorer la qualité de la relation parent-enfant.

2.1 Participants

2.1.1 Population cible

Dans le cadre de la présente étude la population cible est l'ensemble des agents de police exerçant à l'OCPM soit un effectif de 26 personnes.

2.1.2 Echantillonnage

Dans le cadre de notre recherche, nous avons utilisé la technique d'échantillonnage exhaustive qui est une méthode non probabiliste. Elle prend en compte tout le personnel de l'OCPM soit un effectif de 26 personnes. Compte tenu des critères d'inclusion et l'indisponibilité de

certains agents pour des raisons géographiques, nous nous sommes entretenus avec 23 agents de police.

2.1.3 Critère d'inclusion

Tous agents de police exerçant à l'office et ayant des enfants à leur charge.

2.1.4 Critère de non inclusion

Tous agent travaillant à l'office et n'ayant pas d'enfants à sa charge.

2.2 Matériels

Il s'agit des techniques et outils de collectes de données et de traitement, d'analyse des données.

2.2.1 Technique de collecte des données

Pour mener à bien notre recherche, nous avons opté pour la méthode d'échantillonnage non probabiliste. Les techniques de collectes des données que nous avons utilisées sont :

2.2.1.1 L'entretien

L'entretien est une technique qui permet d'établir un contact direct avec le sujet. C'est une situation de communication orale, l'un est l'enquêteur et l'autre l'enquêté (plus rarement un groupe). Les données recueillies sont essentiellement des opinions, des motivations c'est-à-dire des informations qualitatives. Il est souvent choisi pour compléter une enquête par questionnaire. Il existe 3 types d'entretiens : L'entretien non directif, l'entretien directif et l'entretien semi-directif. L'outil qui sert de support est le guide d'entretien, document qui liste les thèmes ou les questions à aborder et qui permet parfois de saisir les réponses au fur et à mesure de l'entretien. Cette technique est utilisée dans sa variante dite semi-structurée afin d'enquêter auprès des experts-formateurs des violences basées sur le genre (VBG) de l'OCPM et de compléter les informations collectées par le questionnaire.

2.2.1.2 Le questionnaire

Le questionnaire est une technique de collecte de données quantitatives qui se présente sous la forme d'une série de questions posées dans un ordre précis. C'est un outil régulièrement utilisé en sciences sociales et permet de recueillir un grand nombre de témoignage ou d'avis (G. Claude, 2021). Nous avons utilisé le questionnaire afin de collecter des informations sur l'influence psychologique de l'écoute des cas de viol sur la relation parent-enfant : cas des

agents de police de l'OCPM de Cotonou. Il est structuré en quatre parties. Une première partie qui renseigne sur le statut socio-démographique des agents, une seconde qui renseigne sur la perception des agents sur l'écoute des cas de viol et leur vie personnelle, une troisième partie qui repose sur la perception des agents sur les facteurs influençant la relation parent-enfant puis une quatrième partie qui explore les facteurs influençant la relation parent-enfant et les stratégies nécessaires pour améliorer l'éducation des enfants des agents de police.

2.2.2 Outils de collecte de données

Les outils utilisés dans notre cadre de recherche sont le guide d'entretien et le questionnaire. Le guide-entretien est à caractère semi-directif et orienté suivant quatre (04) axes.

2.2.3 Technique de traitement et d'analyse des données

Les données recueillies ont été vérifiées et analysés à l'aide des logiciels Microsoft Word, Excel et épi data. Les résultats ont été présentés sous formes de tableaux. Les informations collectées sont analysées en fonction des hypothèses émises pour notre recherche.

2.2.4 Procédure

Pour procéder à la collecte des informations, nous allons vers les enquêtés, nous leurs expliquons en premier lieu le but de la collecte des informations tout en énumérant le thème et dans un second temps nous leurs administrons le guide d'entretien après avoir obtenir leur consentement. Par rapport au questionnaire, nous leurs administrons le questionnaire que nous passons chercher le lendemain ou deux jours après. Nous avons procédé à un dépouillement manuel en raison de la taille de notre échantillon.

Ensuite le traitement des données a suivi et ses données sont organisées et synthétisées dans des travaux. Les résultats obtenus ont été interprétés puis analysés selon les hypothèses émises. Ce qui nous a permis de tirer certaines conclusions.

2.2.5 Difficultés éprouvées lors de la recherche

Toute recherche présente des difficultés, surtout celle qui sont mette en contact des hommes. Dans la réalisation de notre recherche nous avions rencontrées des difficultés d'une part l'accès aux ouvrages ayant rapport avec notre sujet. Pour contourner cette difficulté nous avons faire preuve de patience et de persévérance pour avoir le maximum d'informations possibles en faisant recours aux sites internet, aux articles scientifiques, aux centres de documentations et bibliothèques. D'autre part la réticence de certaines personnes malgré les dispositions de mise en confiance prises lors du dialogue. Il a fallu faire preuve de patience,

d'abnégation afin de gagner l'accord des uns et des autres et contourner ces obstacles. Dans l'élaboration de nos outils de collecte de données au prime abord nous avions opté pour le guide d'entretien seule mais en faisant la collecte nous avions constaté que selon le thème et les objectifs à atteindre il serait mieux mieux de compléter le questionnaire.

RESULTATS

CHAPITRE 2 : PRESENTATION DES RESULTATS, ANALYSES ET DISCUSSION

2.1 PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Notre recherche concerne les agents de police employés à l'Office Centrale de Protection des Mineurs de Cotonou et vise à expliquer comment le vécu des cas de viol influence sur la relation parent-enfant : cas des agents de police de l'OCPM de Cotonou. Le guide d'entretien et le questionnaire nous ont permis de recueillir les données et de les regrouper selon chaque hypothèse dans des tableaux ci-dessous suivis des verbatims.

2.1.1 Situation sociodémographique des agents de polices

Tableau I : Répartition des sujets enquêtés en fonction du sexe

Sexe	Effectif	Pourcentage (%)
Masculin	14	60,87
Féminin	09	39,13
Total	23	100

Source : données de la collecte sur le terrain 2023

L'observation de ce tableau nous permet de constater que 60,84% des agents enquêtés sont des hommes tandis que 39,13% sont des femmes. Ceci nous pousse à dire qu'à l'OCPM nous avons la présence des deux sexes avec une forte proportion du sexe masculin. Ce qui nous permet de dire que dans l'Office les hommes sont plus sollicités dans le service compte tenu de l'effort physique que cela demande et d'autres facteurs.

Tableau II : Répartition des agents selon la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Effectif	Pourcentage (%)
Célibataire	00	00
Marié(e)	17	73,91
Divorcé(e)	00	00
Concubinage	06	26,09
Séparé(e)	00	00
Veuf(ve)	00	00
Total	23	100

Source : données de la collecte sur le terrain 2023

Il ressort de ce tableau que 73,91% agents sont mariés puis 26,09% vivent en concubinage. Aucun divorcé, célibataire, séparé, ni veuf soit 0%. Nous remarquons alors que la majorité sont mariés, la minorité sont en concubinage et la conciliation entre vie professionnelle et familiale n'est pas chose aisé.

Tableau III : Répartition des agents suivant leur ancienneté

Ancienneté (en année)	Effectif	Pourcentage (%)
0 à 3	20	86,96
3 et plus	03	13,04
Total	23	100

Source : donnée de la collecte sur le terrain 2023

Nous constatons, dans ce tableau que 20 agents ont une expérience de 3 ans, 03 agents ont une expérience de plus de 3 ans soit respectivement, 86,96% et 13,04%. Nous pouvons retenir que la majorité des agents de l'OCPM ont une expérience professionnelle de plus de 2 ans. De ce part leur ancienneté permettra d'affirmer qu'ils ont eu à écouter ou gérer des cas de viol durant leur parcours. Cela explique alors qu'ils peuvent puiser de leur expérience professionnelle pour mieux gérer leur vie personnelle en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants.

Tableau IV : Répartition des agents selon l'âge

Age (en année)	Effectif	Pourcentage (%)
25 à 30	02	8,70
30 à 40	15	65,22
40 à 50	06	26,08
50 à 60	00	00
Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

La moyenne d'âge des agents de police de l'OCPM est de 24,36 ans.

Nous observons du tableau que, 8,70% des agents ont un âge compris entre 25 à 30 ans. 65,22% agents ont un âge compris entre 30 à 40 ans. 26,08% agents ont un âge compris entre 40 à 50 ans. Nous pouvons conclure que la majorité des agents de l'OCPM sont majoritairement des jeunes adultes. Et ceci nous amène à dire que les agents de police de l'OCPM ont une connaissance du sens de la responsabilité professionnelle et personnelle.

Tableau V : Répartition des agents suivant le nombre d'enfant à leur charge

Nombre d'enfants	Effectif	Pourcentage (%)
01-03	08	34,78
03 -06	15	65,22
06 et plus	00	00
Total	23	100

Source : Données collectées sur le terrain 2023

De ce tableau, il ressort que 34,78% des agents ont au plus 3 enfants, 65,22% des agents ont au plus 6 enfants. Nous pouvons conclure que la plupart des agents de l'OCPM ont des enfants à leur charge. Ceci peut nous amener à dire que les agents de l'OCPM ont des obligations vis-à-vis de leurs enfants et qu'ils doivent assurer également leur éducation. Le nombre d'enfant implique plus de charge et de responsabilités tant sur le plan famille que professionnel.

Tableau VI : Répartition des agents selon l'ethnie

Ethnie	Effectif	Pourcentage (%)
Fon	04	17,39
Bariba	04	17,39
Goun	03	13,04
Nago	05	21,73
Mahi	03	13,04
Lopa	02	8,70
Autres	02	8,70
Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

L'analyse de ce tableau révèle que 17,39% sont des Fons ; 17,39% sont des Baribas. 13,04% sont des Gouns, 21,73% sont des Nagos. 13,04% sont des Mahi ; 8,70% sont des Lopas. 8,70% sont des Ditamaris et Sèto. Nous pouvons dire qu'à l'OCPM il y a un mélange des ethnies ainsi donc un brassage interculturel qui sont appelés à coopérer ensemble.

Tableau VII : Répartition selon la religion

Religion	Effectif	Pourcentage (%)
Catholique	09	39,13
Evangélique	04	17,39
Musulman	09	39,13
Eckiste	01	4,35
Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

Il ressort de ce tableau que, 39,13% des agents sont catholiques ; 17,39% sont évangéliques ; 39,13% sont musulmans et 4,35% sont éckistes. Nous pouvons dire que la majorité des agents travaillant à l'OCPM sont de religion catholique et musulmane.

Tableau VIII : Répartition suivant leur niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectif	Pourcentage (%)
Cours primaire	00	00
Cours secondaire	07	30,43
Cours universitaire	16	69,57
Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

On retient de ce tableau que, 30,43% des agents de police de l'OCPM ont un niveau secondaire et 69,57% des agents ont un niveau universitaire soit respectivement 07 et 16 agents. Ce qui nous amène à dire que tous les agents de police de l'OCPM ont tous un niveau d'étude élevé.

2.1.2 La perception des agents de police sur l'écoute des cas de viol et leur vie personnelle

Tableau IX : Avis des agents sur l'écoute des cas

Avez-vous l'habitude d'écouter les cas de viol ?	Effectif	Pourcentage (%)
Oui	23	100
Non	00	00
Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

On retient de ce tableau que 100% des agents ont écouté des cas de viol. Ce qui nous amène à affirmer que l'ensemble du personnel de l'OCPM ont eu connaissance des cas de viol et des conséquences que cela pourrait avoir tant sur la victime et sur l'auteur de cet acte.

Tableau X : Influence sur la manière de penser des agents

Cette écoute des cas de viol influence t'elle sur votre manière de penser ?	Effectif	Pourcentage (%)
Oui	18	78,26
Non	05	21,74
Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

De ce tableau on retient que, 78,26% des agents ont observé un changement dans leur manière de penser après leur arriver à l'OCPM et 21,74% n'ont pas observé de changement dans la manière de penser. La majorité affirme qu'il y a un fort changement à force d'écouter les cas de viol. Ces informations sont complétées par les données du guide d'entretien. Selon les propos de certains enquêtés expert-formateur de la protection de l'enfant reçu en entretien :

« Je suis un formateur dans la protection de l'enfant donc ce changement est né depuis le jour où j'ai acquis les connaissances au cours de la formation »

{Extrait d'entretien avec M.P, agent de l'OCPM, 39ans}

« Oui c'est normal, on est devenu plus protecteur puisque notre arrivée à l'OCPM nous a permis de voir à quel point l'homme est psychopathe. Et je discute beaucoup avec les filles et je fais la sensibilisation dans la famille »

{Extrait d'entretien avec A.S Officier de police judiciaire 37 ans}

De cet extrait, nous pouvons dire que le viol seul déjà est un mot qui dit beaucoup de chose et agit sur le psychisme de n'importe quel individu que ce soit positif ou négatif.

Tableau XI : Changement sur le comportement

Avez-vous observé un changement de comportement habituels avec vos enfants ?	Effectif	Pourcentage (%)
Oui	22	95,65
Non	01	4,35
Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

Du tableau XI, on retient que 95,65% des agents ont attesté avoir observé un changement dans leur comportement habituel avec leurs enfants et 4,35% n'ont pas observé de changement soit respectivement 22 agents et 1 agent. Nous pouvons déduire que les cas de viol ont eu d'influence sur la pensée des agents de l'OCPM comparativement à leur vie d'avant.

D'après les propos d'un enquêté reçu en entretien « cela à d'impact et me mets dans tous mes états et me stresse d'autant plus que je n'ai que des filles »

{Extrait d'entretien avec Y. agent de l'OCPM 43 ans}

Oui j'ai observé un changement dans mon comportement parce qu'avant il y avait beaucoup de choses que je ne savais pas. C'est ici que j'ai dû apprendre à faire attention aux comportements de mes enfants pour qu'ils ne développent pas des caprices à l'avenir.

{Extrait d'entretien avec M.A officier de police judicaire 39 ans}

De cet extrait ; il est important de comprendre le récit des personnes victimes de viol impact sur la personnalité de celui ou celle qui l'écoute.

Tableau XII : Perception sur le contrôle des enfants

Vous arrive-t-il de filler vos enfants ou même d'y penser ?	Effectif	Pourcentage (%)
Souvent	6	26,08
Quelque fois	10	43,48
Pas du tout	3	13,04
Jamais	4	17,39
Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

Du tableau XII, il ressort que 26,08% des agents de police filent souvent leurs enfants, 43,48% quelque fois, 13,04% n'y pense pas et 17,39% jamais. Nous pouvons donc déduire qu'il y a une majorité des agents qui ont tendance à filer leurs enfants pour se rassurer de leur sécurité et une minorité qui ne songe pas filer leurs enfants à cause de la relation qu'il y a entre eux.

Selon les propos d'un enquêté reçu en entretien « je ne file pas mes enfants puisque j'ai fait de ses derniers mes amis intimes, on discute beaucoup et il n'y a pas de sujet tabou. On parle aussi des règles et éthiques de la société. Pourquoi filer les enfants il suffit juste de les amener à s'ouvrir à vous et le tout est joué »

{Extrait d'entretien avec M.P 39 ans}

Le fait d'écouter les cas de viol ne les poussent pas à filer ou même d'y penser mais au contraire cela les pousse à plus dialoguer, être plus attentif et exercer un contrôle de protection avec leurs enfants et les prévenir des situations qui pourraient se présenter au sein de la société.

Tableau XIII : Perception sur le contrôle des enfants

Que faites-vous si vous ne filer pas les enfants ?	Effectif	Pourcentage (%)
Appeler la maitresse ou le maitre	4	17,39
Confier les enfants aux grands-parents	2	7,13
Avoir de domestique	4	17,39
Beaucoup dialoguer	9	39,13
Autres	4	17 ,39
Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

Du tableau, on retient que 17,39% des agents appellent la maitresse ou le maitre pour avoir des nouvelles de leurs enfants, 7,13% confient leurs enfants aux grands parents en cas de besoin, 17,39% ont des domestiques qui s'occupent des enfants en leur absence, 39,13% discutent beaucoup avec leurs enfants et 17,39% les confient à leurs mères ou font des visites inopinées dans l'école ou à la maison si le temps ou la distance le permet. On peut donc dire que ces derniers s'assurent que leurs enfants soient dans de bonnes conditions et n'aillent pas à la dérive.

Selon les propos d'un enquêté reçu en entretien « l'on ne peut pas surveiller les enfants, seul Dieu peut les surveiller. Certes on fait le nécessaire mais pas à 100% »

{Extrait d'un entretien avec G.V officier de police judiciaire 38 ans.}

« Leur mère est là pour assurer leurs aller et retour ; laisser de consignes auprès de la maitresse quand ils vont à l'école et par moment moi-même j'y vais de façon inopinée ou à l'improviste. »

{Extrait d'entretien avec M.S agent de police 37 ans}

L'écoute des cas de viol poussent les agents de police à exercer une protection envers leurs enfants, ils deviennent plus attentifs et sont plus éveillés et mettent les moyens nécessaires pour assurer la sécurité.

2.1.3 La perception des agents sur la relation parent-enfant, la communication et l'éducation sexuelle

Tableau XIV : La nécessité de la relation parent-enfant

Pensez-vous que la relation parent-enfant est-elle nécessaire ?	Effectif	Pourcentage (%)
Oui	23	100
Non	00	00
Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

De ce tableau, on retient que tous les agents de l'OCPM pensent que la relation parent-enfant est nécessaire. On peut donc dire que la relation entre parent et enfant est d'une nécessité capitale dans une famille.

Tableau XV : les facteurs dont dépendent la relation parent

Une bonne relation dépend-elle d'une bonne communication ?	Effectif	Pourcentage (%)
Oui	23	100
Non	00	00
Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

Nous retenons de ce tableau que 100% des agents reconnaissent qu'une bonne relation dépend d'une bonne communication entre parent-enfant.

Selon les propos des enquêtés reçus en entretien

« S'il n'y a pas une bonne communication chacun reste dans son coin et fait ce qu'il veut ou pense être bon pour lui. C'est pour cela la communication permet aux enfants de s'ouvrir aux parents »

{Extrait des propos d'un enquêté reçu en entretien, I.N 41 ans}

« La communication engendre la confiance et l'enfant n'a pas peur de vous aborder en tant que parents par rapport aux choses qui se passent avec lui ou dans son entourage. »

{Extrait d'entretien avec S.A Officier de police 37 ans}

Nous pouvons conclure de ses extraits en disant que le dialogue ou la communication sont des éléments qui permettent aux enfants d'avoir la facilité de s'ouvrir aux parents et la clé de base de la confiance.

Tableau XVI : L'éducation des enfants

Le type de relation parent-enfant dépend-il de l'éducation donné par le parent ?	Effectif	Pourcentage (%)
Oui	23	100
Non	00	00
Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

De ce tableau nous retenons, que 100% des agents de l'OCPM affirment que le type de relation parent-enfant dépend de l'éducation donnée par le parent. Nous pouvons donc conclure que le type de relation dépend de la qualité de l'éducation.

Tableau XVII : Temps de discussion dur l'éducation sexuelle

Disposez-vous d'un temps de discussion sur l'éducation sexuelle avec vos enfants ?	Effectif	Pourcentage (%)
Pas vraiment	5	21 ,74
Absolument	15	65,22
Pas du tout	3	13,04
Jamais	0	00

Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

Nous retenons de ce tableau que 21,74% des agents ne disposent pas vraiment de temps de discussions sur l'éducation sexuelle avec leurs enfants, 65,55% le font, 13,04% pas du tout de discussion. Nous pouvons donc dire que la majorité des agents de l'OCPM disposent d'un temps de dialogue sur l'éducation sexuelle avec leurs enfants et le reste qui ne le font pas ne sont pas négligeables non plus.

Selon les propos d'un enquêté reçu en entretien « je le ferai quand mes enfants auront l'âge nécessaire. Il est très important de le faire puisque du moment où l'enfant est averti, il pourra éviter certaines situations et réduire les comportements à risque. »

{Extrait d'un entretien avec G.V 39 ans**}**

De cet extrait on peut donc conclure que le parent qui dispose d'un temps de discussion sur l'éducation sexuelle avec ses enfants est entrain de permettre à ce dernier de s'informer des contours sur la sexualité.

2.1.4 Facteurs influençant la relation parent-enfant et les stratégies pour améliorer la qualité cette relation

Tableau XVIII : Facteurs influençant la relation parent-enfant et l'éducation des enfants

Choisissez ceux qui influencent la relation parent-enfant et l'éducation des enfants	Effectif	Pourcentage (%)
Manque de confiance	2	8,69
Manque de communication	9	39,13
Irresponsabilité des parents	5	21,74
Mauvais conseillé	2	8,69
Enfant récalcitrant	1	4,35
Parent trop sévère	1	4,35
Parent absent	1	4,35

Milieu de vie	2	8,69
Autres	00	00
Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

Du tableau XVIII, on retient que 8,69% des agents pensent que le manque de confiance influence la relation parent-enfant ; 39,13 % pensent que c'est le manque de communication. 21,74% que c'est l'irresponsabilité des parents ; 8,69% les mauvais conseillés ; 4,35% ce sont les enfants récalcitrants ; 4,35% parents trop sévères ; 4,35% parents absents et 8,69% c'est le milieu de vie. On peut donc dire que le manque de communication et le manque de confiance influence fortement la relation parent-enfant.

Des extraits d'un enquêté reçu en entretien « le parent averti qui connait les risques que courent un enfant dans la société doit privilégier la communication et surtout à un certain âge parler de la sexualité avec ce dernier »

{Extrait d'un enquêté reçu en entretien I.N 40ans}

On peut conclure de cet extrait que le manque de communication peut influencer la relation parent-enfant.

Tableau XIX : stratégie pour améliorer la qualité de la relation parent-enfant

Que suggérez-vous pour améliorer la qualité de la relation parent-enfant et un avenir meilleur des enfants ?	Effectif	Pourcentage (%)
Privilégier le dialogue	4	17,39
Une bonne communication sur l'éducation sexuelle	6	26,09
Etablir un climat de confiance	5	21,73
Assurance scolaire	2	8,70
Eviter le conformisme	1	4,35
Responsabilité en tant que parent	5	21,73
Total	23	100

Source : données collectées sur le terrain 2023

Du tableau XIX nous ressortons que 17,39% des agents de l'OCPM pour améliorer la qualité de la relation parent-enfant, un meilleur avenir de leur enfant, privilégient le dialogue, 26,09% une bonne communication sur l'éducation sexuelle 21,73% pensent à établir un climat de confiance, 8,70% l'assurance scolaire, 4,35% éviter le conformisme et 21,73% pensent à la responsabilité en tant que parent. Nous pouvons donc conclure en disant que privilégier le dialogue, une bonne communication sur l'éducation sexuelle et l'établissement d'un climat de confiance sont les plus important pour l'amélioration de la relation et assurer un avenir radieux pour les enfants.

Selon les extraits d'un enquêté reçu en entretien « l'éducation sexuelle permettra aux enfants de s'enquérir des éventualités possibles de la société et d'éviter de tomber dans des cas de viol auxquels nous assistons. Il serait très important d'en parler avec nos enfants pour les aider à l'avenir. Et pour assurer un meilleur avenir de nos enfants, il faudra que nous assumions notre rôle de parents afin qu'ils sentent en sécurité et beaucoup privilégier la communication pour que la confiance et l'harmonie règne au sein de la famille ».

{Extrait d'un enquêté reçu un enquêté A.S. 39 ans}

Nous pouvons donc conclure de cet extrait, que la communication sur l'éducation sexuelle serait d'une utilité capitale pour les enfants et que cela aide ses derniers dans leurs croissance et développement.

DISCUSSION

3. DISCUSSION

Cette partie est destinée à la confrontation des résultats obtenus à ceux obtenus par d'autres auteurs passés et dont un point est fait sur leurs travaux dans la rubrique « revue de littérature ». Il s'agit de confronter les données collectées aux apports scientifiques antérieurs.

Le but de notre étude est de montrer l'influence psychologique de l'écoute des cas de viol sur la relation parent-enfant, cas des agents de police de l'OCPM de Cotonou.

Hypothèse 1 : L'écoute du récit dans les cas de viol amènent les agents de police à exercer un contrôle sur leurs enfants.

Cette hypothèse trouve un écho dans les travaux antérieurs qui ont abordé l'impact des professions liées à la protection des mineurs sur les attitudes parentales. Les agents de police, en raison de leur exposition quotidienne à des cas de viol et d'autres formes d'abus, sont susceptibles de développer une sensibilité accrue aux dangers potentiels pour leurs propres enfants. Cela s'aligne avec la théorie de la sensibilisation accrue, qui suggère que les individus exposés à des risques élevés peuvent être plus enclins à adopter des mesures de précaution pour protéger leur famille (Smith et al., 2017).

Les résultats indiquent que près de la moitié des agents (69,57%) ont une expérience universitaire, ce qui pourrait également contribuer à leur compréhension des conséquences potentielles du viol sur les victimes et, par extension, sur leurs propres enfants. De plus, les témoignages recueillis lors des entretiens révèlent que certains agents associent leur rôle de protection professionnelle à leur rôle parental, en adoptant des stratégies similaires pour garantir la sécurité et le bien-être de leurs enfants.

Les résultats obtenus du tableau XII soutiennent cette hypothèse. En effet, une proportion notable d'agents (26,08%) a déclaré surveiller fréquemment leurs enfants, tandis que d'autres le font occasionnellement (43,48%). Cela suggère que l'exposition à des cas de viol influence les agents à mettre en place des mesures de protection pour assurer la sécurité de leurs enfants. Les extraits d'entretien renforcent cette idée en montrant que certains agents estiment que le fait de savoir les risques auxquels les enfants pourraient être exposés les poussent à exercer un contrôle plus strict.

Cependant, il est important de noter que le contrôle excessif peut également avoir des effets négatifs sur le développement des enfants, en limitant leur autonomie et leur capacité à prendre des décisions indépendantes. Les travaux de Darling et Steinberg (1993) mettent en évidence l'importance de trouver un équilibre entre la protection et l'autonomie, ce qui soulève la question de la manière dont les agents parviennent à maintenir cet équilibre dans leur rôle de parents.

Hypothèse 2 : Les agents de police dispose d'un temps de discussion sur l'éducation sexuelle pour améliorer la qualité de la relation parent-enfant.

Les résultats du tableau XIII fournissent des éléments de preuve pour appuyer cette hypothèse. Une majorité d'agents (65,22%) déclare disposer d'un temps de discussion sur l'éducation sexuelle avec leurs enfants. Cela suggère que l'exposition à des récits de viol peut conduire les agents à reconnaître l'importance de la communication sur des sujets sensibles tels que la sexualité. Les extraits d'entretien confirment cette hypothèse en montrant que les agents considèrent l'éducation sexuelle comme un moyen d'aider leurs enfants à comprendre les enjeux de la société et à éviter les comportements à risque. Ces résultats sont en accord avec les recherches précédentes qui ont souligné l'importance d'une communication ouverte et honnête sur la sexualité entre parents et enfants (Miller et al., 2017). L'exposition des agents à des cas de viol peut les sensibiliser aux risques et aux enjeux liés à la sexualité, les poussant ainsi à aborder ces sujets avec leurs enfants.

Cependant, les résultats montrent également qu'une minorité d'agents (21,74%) ne disposent pas vraiment de temps de discussion sur l'éducation sexuelle. Cela peut être lié à des facteurs culturels, à des croyances personnelles ou à des niveaux de confort variables en abordant ce sujet délicat. Les entretiens révèlent que certains agents estiment que l'éducation sexuelle devrait être adaptée à l'âge et à la maturité des enfants, et qu'elle peut être un moyen de renforcer les liens parent-enfant en favorisant la confiance et la compréhension mutuelle.

Néanmoins, cette hypothèse soulève également des questions sur la manière dont les agents abordent spécifiquement l'éducation sexuelle avec leurs enfants. Les témoignages des entretiens indiquent que certains agents voient l'éducation sexuelle comme un moyen de prévenir les comportements à risque, mais il serait intéressant de creuser davantage pour comprendre les approches spécifiques qu'ils adoptent et les défis auxquels ils pourraient être confrontés dans cette démarche

En somme, les résultats de cette étude offrent un aperçu intéressant de la manière dont l'écoute des cas de viol peut influencer les attitudes et les comportements parentaux des agents de police. Ces conclusions contribuent à la compréhension de l'interaction complexe entre leur rôle professionnel et leur rôle de parents. Cependant, il est important de reconnaître que d'autres facteurs, tels que la culture, les croyances individuelles et l'environnement social, peuvent également jouer un rôle dans la manière dont les agents abordent ces questions avec leurs enfants. Nos hypothèses sont alors confirmées.

Recommandations pour une meilleure prise en charge des agents de police et de leurs enfants :

- Informer les programmes de soutien et de formation destinés aux agents de l'Office Central de Protection des Mineurs, en mettant l'accent sur la sensibilisation et la communication sur des sujets sensibles tels que l'éducation sexuelle, pour renforcer la relation parent-enfant et favoriser un environnement familial sain.
- Promotion de l'équilibre travail-vie personnelle chez les agents de police.
- Interventions familiales et thérapie parentale pour renforcer les relations parent-enfant
- Soutien communautaire et réseaux de soutien pour les familles des agents de police
- Politiques et mesures organisationnelles pour promouvoir le bien-être familial des agents de police

CONCLUSION

La présente étude sur l'influence psychologique de l'écoute des cas de viol sur la relation parent-enfant parmi les agents de police de l'Office Central de Protection des Mineurs (OCPM) a permis de mettre en lumière des interactions complexes entre les exigences professionnelles et les responsabilités parentales. Les résultats obtenus à travers une revue de littérature approfondie et une analyse empirique ont apporté des éclairages précieux sur les dynamiques qui sous-tendent cette relation.

Les données recueillies ont confirmé les hypothèses posées, à savoir que l'écoute régulière des récits de viol impacte la façon dont les agents de police perçoivent leur rôle en tant que parents et comment ils interagissent avec leurs enfants. Les témoignages et les statistiques ont convergé pour révéler que l'exposition quotidienne à des situations traumatiques à un effet palpable sur leur comportement parental. Deux mécanismes distincts ont été identifiés : d'une part, un besoin accru de contrôle en vue de prévenir tout danger potentiel pour leurs enfants, et d'autre part, une ouverture accrue à la communication sur l'éducation sexuelle pour mieux préparer leurs enfants aux réalités de la société.

Cependant, il est essentiel de considérer que ces réponses peuvent varier en fonction des facteurs individuels tels que les valeurs culturelles, les expériences personnelles et les croyances. Malgré cette variation, il est clair que les agents de police de l'OCPM reconnaissent l'importance de maintenir une communication ouverte et d'adopter des stratégies éducatives appropriées pour assurer la sécurité et le bien-être de leurs enfants.

Cette étude contribue à une meilleure compréhension des défis auxquels sont confrontés les agents de police dans leur double rôle de professionnels de la sécurité et de parents. Les résultats mettent en évidence la nécessité de mettre en place des programmes de sensibilisation et de formation qui abordent spécifiquement les implications psychologiques de leur travail sur leur vie familiale. Ces programmes pourraient aider à renforcer leur résilience, à améliorer leurs compétences en communication et à favoriser une meilleure conciliation entre leurs responsabilités professionnelles et familiales.

En guise de clôture, cette étude souligne l'importance d'une approche holistique pour soutenir les agents de police dans leur rôle de parents. En reconnaissant et en répondant aux défis psychologiques et émotionnels qu'ils peuvent rencontrer, il est possible de créer un environnement plus favorable à la fois pour les agents de police et pour leurs enfants. Des

recherches futures pourraient élargir cette étude en examinant d'autres professions similaires et en explorant davantage les facteurs individuels qui influencent la manière dont les professionnels gèrent leur double rôle. En fin de compte, il est crucial de reconnaître et de soutenir les efforts des agents de police pour équilibrer leurs responsabilités professionnelles et familiales, contribuant ainsi à une société plus équilibrée et éclairée.

En fin de compte, cette étude jette les bases pour une compréhension plus approfondie et une sensibilisation accrue aux défis auxquels sont confrontés les agents de police de l'OCPM dans leur rôle parental. Mettre en place des initiatives de formation et des politiques visant à soutenir ces agents dans leur double engagement envers la justice et leur famille, contribuant ainsi à la création d'une société plus sûre et équilibrée pour les enfants.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ainsworth, M. D. S. (1978). Patterns of attachment: A psychological study of the strange situation. Lawrence Erlbaum Associates.
2. Baumeister, R. F. (1991). Escaping the Self: Alcoholism, Spirituality, Masochism, and Other Flights from the Burden of Selfhood. Basic Books.
3. Bowlby, J. (1969). Attachment and Loss: Vol. 1. Attachment. Basic Books.
4. Burke Harris, N. (2014). The Deepest Well: Healing the Long-Term Effects of Childhood Adversity. Houghton Mifflin Harcourt.
5. Campbell, R., & Raja, S. (2008). The sexual assault and secondary victimization of female veterans: Help-seeking experiences with military and civilian social systems. Psychology of Women Quarterly, 32(2), 213-229.
6. Fergusson, D. M., Lynskey, M. T., & Horwood, L. J. (2006). Childhood sexual abuse and psychiatric disorder in young adulthood: II. Psychiatric outcomes of childhood sexual abuse. Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry, 34(10), 1365-1374.
7. Figley, C. R. (Ed.). (1995). Compassion fatigue: Coping with secondary traumatic stress disorder in those who treat the traumatized. Routledge.
8. Finkelhor, D. (1984). Child sexual abuse: New theory and research. Free Press.
9. Lambert, E. G., Hogan, N. L., & Barton, S. M. (2010). The Impact of Workload on Parental Stress and Work–Family Interaction: The Mediating Role of Psychological Detachment. Journal of Police and Criminal Psychology, 25(1), 2-11.
10. Main, M., & Goldwyn, R. (1990). Adult Attachment Scoring and Classification System. University of California.
11. Miles, C. (2018). Supporting Children and Families After Sexual Abuse: A Guide for Professionals. Jessica Kingsley Publishers.
12. Van der Kolk, B. A. (2014). The body keeps the score: Brain, mind, and body in the healing of trauma. Viking.

ANNEXES

ANNEXE N°1 : QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX AGENTS DE L'OCPM

La présente opération de collecte de données est réalisée dans le cadre de nos travaux de recherche en vue de la rédaction de notre rapport pour l'obtention du diplôme de licence en Psychologie à l'Université d'Abomey-Calavi. Ce questionnaire est élaboré dans le but de recueillir des informations utiles sur le sujet intitulé : « **Influence psychologique de l'écoute des cas de viol sur la relation parent-enfant : cas des agents de police de l'OCPM de Cotonou** ». Nous vous garantissons l'entière confidentialité et vous remercions d'avance pour votre contribution et la sincérité de vos réponses.

Cible : Tout le personnel de l'OCPM

I- IDENTIFICATION ET CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE L'ENQUETE

1- Sexe M ☐ F ☐

2- Age de l'enquêté ☐

3- Situation matrimoniale Marié
Célibataire
Concubinage
Veuf(ve)
Séparé
Divorcé

4- Religion Catholique
Evangélique
Musulmane
Autres

5- Nombre d'enfants ☐

6- Ethnie Fon ☐ Bariba ☐ Dindi ☐
Goun ☐ Mahi ☐ Nago ☐

Autres …….

7- Niveau d'instruction Cours primaire ☐
Cours secondaire ☐
Cours universitaire ☐

8- Ancienneté …….

II - PERCEPTION DES AGENTS SUR L'ECOUTE DES CAS DE VIOL ET LEUR VIE PERSONNELLE

1- Avez-vous l'habitude d'écouter les cas de viol ?

Oui ☐ Non ☐

2- Cette écoute des cas influence-t-elle sur votre manière de penser ?

Oui ☐ Non ☐

3- Avez-vous observé un changement dans vos attitudes habituelles avec vos enfants ?

Oui ☐ Non ☐

4- Vous arrive-t-il de filer vos enfants ou même d'y penser ?

Souvent ☐ Quelques fois ☐ Pas du tout ☐ Jamais ☐

5- Que faites-vous si vous ne filer pas les enfants ?

Être en contact avec la maitresse ☐
Les confiés aux grands-parents ☐
Avoir une domestique pour veiller sur eux ☐
Dialoguer beaucoup ☐
Autres ☐

III- PERCEPTION DES AGENTS SUR LA RELATION PARENT-ENFANT, LA COMMUNICATION ET L'EDUCATION SEXUELLE

1- Pensez-vous que la relation parent-enfant est-elle nécessaire ?

Oui ☐ Non ☐

2- Une bonne relation dépend-elle de la communication ?

Oui ☐ Non ☐

3- Le type de relation entre le parent-enfant dépend-il de l'éducation donné par le parent ?

Oui ☐ Non ☐

4- Disposez-vous d'un temps de discussion sur l'éducation sexuelle avec vos enfants ?

Pas vraiment ☐ Absolument ☐ Pas du tout ☐ Jamais ☐

IV- FACTEURS INFLUENCANT LA RELATION PARENT-ENFANT

1- Choisissez ceux qui influencent sur la relation-parent et l'éducation des enfants

1 Manque de confiance ☐

2 Manque de communication entre parent-enfant ☐

3 Irresponsabilité des parents ☐

4 Mauvais conseillé ☐

5 Parent trop sévère ☐

6 Parent absent ☐

7 Enfant récalcitrant ☐

8 Milieu de vie ☐

2- Quelles sont les facteurs qui contribue à l'amélioration de la relation parents-enfants et un avenir meilleur de vos enfants ?

Merci de votre participation !!!

ANNEXE N°2 : GUIDE D'ENTRETIEN

La présente opération de la collecte est réalisée dans le cadre de notre recherche en vue de la rédaction de notre rapport de stage pour l'obtention de diplôme de licence en Psychologie à l'Université d'Abomey-Calavi. Ce guide-entretien est élaboré dans le but de recueillir des informations utiles sur le sujet intitulé **« Influence psychologique de l'écoute des cas de viol sur la relation parent-enfant : cas des agents de police de l'OCPM de Cotonou »**. Nous vous garantissons l'entière confidentialité et vous remercions d'avance pour votre contribution et la sincérité de vos réponses.

Cible : Les officiers de police judiciaire, expert-formateur des VBG

- **Axe 1 :** Compréhension du contour de la gestion des cas de viol.
- **Axe 2 :** Perception des agents sur l'influence de l'écoute des cas de viol sur leur vie personnelle et l'éducation de leurs enfants.
- **Axe 3 :** Perception des agents sur les facteurs influençant la relation parent-enfant.
- **Axe 4 :** Stratégie mise en place pour assurer un meilleur avenir des enfants et la qualité de la relation parent-enfant.

Merci de votre participation !!!

TABLES DES MATIERES

DEDICACES **2**
REMERCIEMENTS **3**
SOMMAIRE **4**
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES **5**
LISTE DES TABLEAUX **6**
RESUME **7**
ABSTRACT **7**
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE **10**
1. CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE **10**
1.1. Clarification conceptuelle 10
1.1.1 Influence : 10
1.1.2 Viol : 10
1.1.2 Relation parent-enfant 11
1.2 Revue de littérature 11
1.3 Problématique 13
1.4 Objectifs de l'expérimentation 14
1.4.1 Objectif général 14
1.4.2 Objectifs spécifiques de la recherche 14
1.5 Hypothèses de la recherche 15
1.5.1 Hypothèse générale 15
1.5.2 Hypothèses spécifiques 15
2. APPROCHE METHODOLOGIQUE 15
2.1 Participants 15
2.1.1 Population cible 15
2.1.2 Echantillonnage 15
2.1.3 Critère d'inclusion 16
2.1.4 Critère de non inclusion 16
2.2 Matériels 16
2.2.1 Technique de collecte des données 16
2.2.1.1 L'entretien 16
2.2.1.2 Le questionnaire 16
2.2.2 Outils de collecte de données 17
2.2.3 Technique de traitement et d'analyse des données 17

2.2.4 Procédure 17
2.2.5 Difficultés éprouvées lors de la recherche 17
RESULTATS **18**
CHAPITRE 2 : PRESENTATION DES RESULTATS, ANALYSES ET DISCUSSION **19**
2.1 PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS 19
2.1.1 Situation sociodémographique des agents de polices 19
2.1.2 La perception des agents de police sur l'écoute des cas de viol et leur vie personnelle 23
2.1.3 La perception des agents sur la relation parent-enfant, la communication et l'éducation sexuelle 28
2.1.4 Facteurs influençant la relation parent-enfant et les stratégies pour améliorer la qualité cette relation 30
DISCUSSION **33**
CONCLUSION **37**
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES **39**
ANNEXES **40**
ANNEXE N°1 : QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX AGENTS DE L'OCPM 40
ANNEXE N°2 : GUIDE D'ENTRETIEN 43
TABLES DES MATIERES **44**